

### ***Aller voir !***

De nos jours, toutes les organisations cherchent à améliorer leur fonctionnement, leur efficacité, leur capacité concurrentielle, etc. Même les gouvernements le font. Parce que le monde continue de changer. C'est vrai aussi pour nous de l'Île d'Orléans. L'agriculture évolue, les produits sous appellation sont en vogue, le développement se veut durable, l'offre touristique s'enrichit partout. Les responsabilités des municipalités et des MRC s'alourdissent.

Nos structures politiques prennent de l'âge; cinq de nos six municipalités ont été constituées sous leur forme actuelle en 1855<sup>1</sup>. Ça fait 160 ans ! Notre MRC a 33 ans. Les administrations politiques de l'Île comptent 42 élus pour une population de moins de 7000 habitants. Deux fois plus qu'à Québec qui compte plus de 500 000 de population. Nous savons tous qu'il est souvent difficile à l'Île, parfois impossible, d'établir des consensus sur des projets communs parmi les six municipalités qui composent la MRC. Notre modèle d'administration publique devrait-il changer ?

Le Mouvement *Une île, une vision* estime qu'il vaut au moins la peine d'examiner la question. Le Ministère des Affaires municipales du Québec offre de l'aide et de l'accompagnement pour conduire une *étude de faisabilité*, à condition que quelques municipalités le demandent.

Une étude de faisabilité se réalise par des professionnels, avec des entrevues auprès des élus, des directions de la MRC et des municipalités, des intervenants du milieu. L'étude comporte l'inventaire des ressources humaines et matérielles, les bâtiments, les services, la richesse foncière, les finances, la coordination, les ententes entre municipalités, le bénévolat et la vie communautaire des villages. Elle identifie les enjeux des prochaines années, les forces et les faiblesses de la gestion publique en place. Enfin, elle propose un ou des scénarios d'organisation optimale, trace un portrait financier et organisationnel du ou des regroupements proposés, y compris la protection des identités des villages<sup>2</sup>. Il appartient ensuite aux élus de juger et de décider.

Nous comptons mener une consultation auprès de la population de l'Île au printemps pour mesurer son intérêt à une telle étude. Et si l'opinion est favorable, pour que nos élus acceptent de la faire réaliser, pour voir comment on pourrait gérer autrement pour l'avenir.

### **Mouvement citoyen « Une île, une vision »**

---

<sup>1</sup> Source : Ministère des Affaires municipales du Québec

<sup>2</sup> Pour exemple détaillé, voir étude 2013 de regroupement de la MRC de Pontiac sur le site de *Une île, une vision* : [www.une-ile-une-vision.org](http://www.une-ile-une-vision.org)